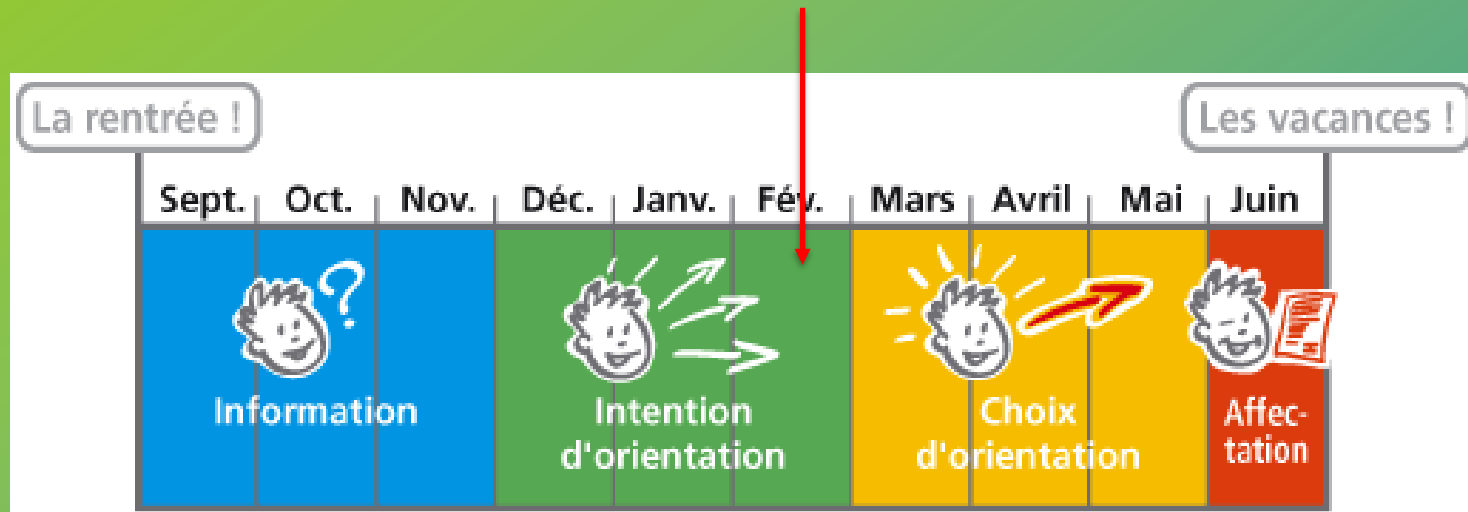


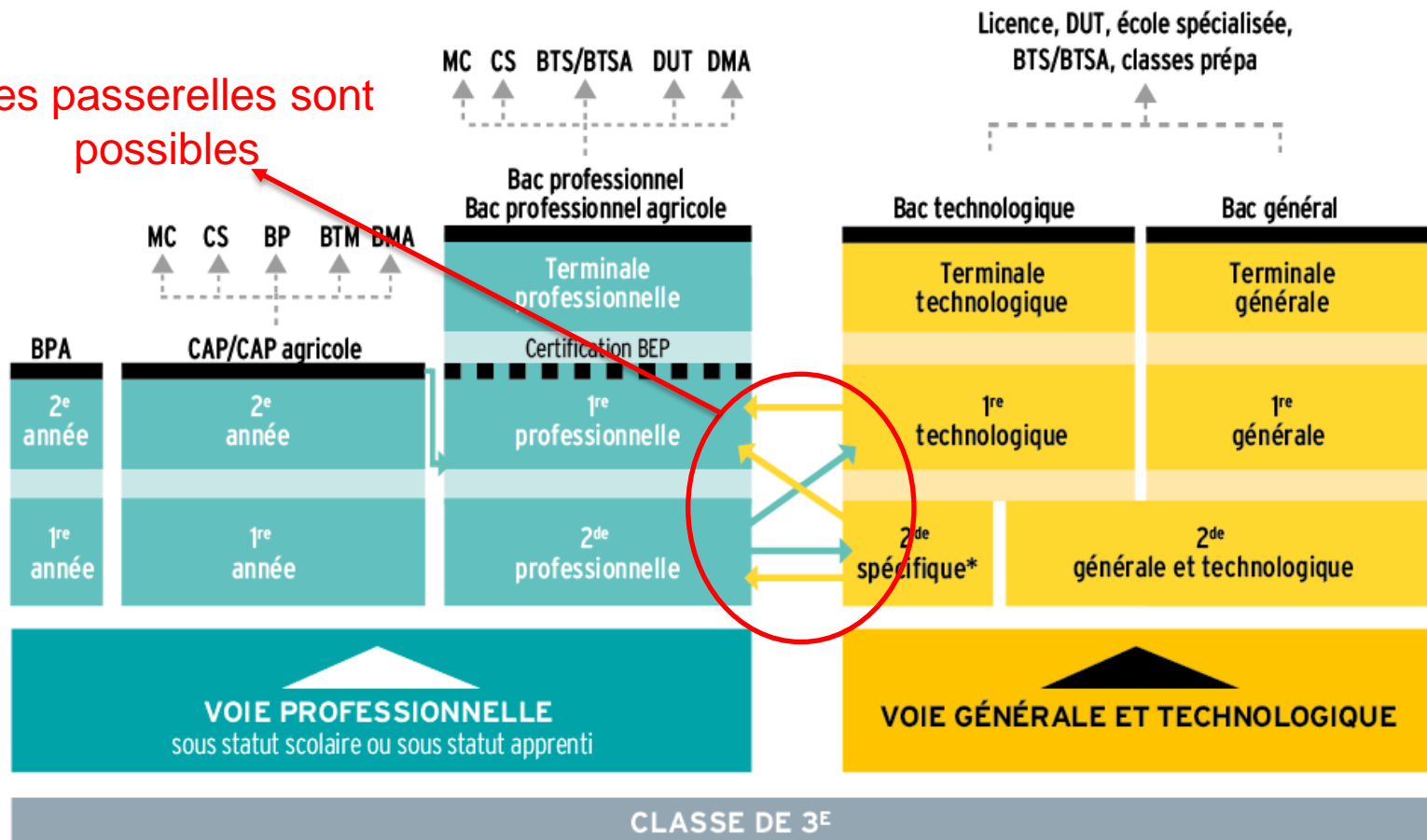
PRESENTATION de l'orientation et du DNB

Un calendrier bien avancé ...



Appelez, si ce n'est pas encore fait, les lycées pour vous renseigner sur les portes ouvertes et les mini-stages qu'ils proposent.

Des passerelles sont possibles



© Onisep 2018

⇌ Passerelles entre les différentes voies

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/
certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^{de} spécifique:
STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration);
TMD (techniques de la musique et de la danse).

❖ 2nde EGT (Enseignement Général et Technologique) des choix à faire :

Enseignements communs

- Français
- Histoire-géographie,
- LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB),
- Sciences économiques et sociales,
- Maths,
- Physique-chimie,
- SVT,
- EPS,
- EMC, Sciences numériques et technologies.

Enseignements optionnels : 2 choix à faire (ils ne sont pas tous proposés dans tous les lycées, renseignez-vous !)

1 enseignement général parmi :

+

1 enseignement technologique parmi :

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec,
LVC étrangère ou régionale,
Langue des signes française,
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre),
EPS,
Arts du cirque,
Écologie–agronomie–territoires–développement durable (**lycée technologique et agricole**).

Management et gestion,
Santé et social,
Biotechnologies,
Sciences et laboratoire,
Sciences de l'ingénieur,
Création et innovation technologiques,
Création et culture – design,
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre,
Atelier artistique.

Enseignements dans les lycées d'enseignement agricole :

Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives
Pratiques sociales et culturelles
Pratiques professionnelles

❖ 2^{nde} PRO des choix à faire :

- **CAP ou BAC PRO**
- **En structure (lycée) ou en apprentissage (trouver un maître d'apprentissage)**
- **Vers quels domaines : il existe une centaine de bac pro différents, n'hésitez pas à poser vos questions.)**

On vous transmettra dès leur réception, les livrets ONISEP répertoriant tous les BAC PRO et toutes les filières générales et technologiques ainsi que les établissements qui les préparent.

Fiche de vœux

Nous vous adresserons une fiche sur laquelle nous nous basons pour la saisie des vœux d'orientation de votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

Rappel de ce qui a déjà été dit à vos enfant par Mmes GILIBERT et BELOUAZZA :

Concernant les inscriptions dans les LYCÉES PRIVÉS, les CFA : il **appartient aux familles** de prendre contact et de **demander** les dossiers de pré-inscriptions, et de les renvoyer. Mais il **faudra les noter** sur la fiche de vœux.

Concernant les inscriptions dans les LYCÉES PUBLICS : Chaque vœu sera mentionné sur la fiche **dans l'ordre de préférence** et **nous** les saisirons via l'application « AFFELNET ».

Conclusion :

Tous les vœux confondus qu'ils soient **publics ou privés** seront **mentionnés sur cette seule et même fiche** en respectant rigoureusement **l'ORDRE DE PRÉFÉRENCE** (alterner publics et privés selon votre choix)

ATTENTION :

Chaque année, nous sommes confrontés à des élèves et leurs familles, persuadés que leur inscription dans l'établissement correspondant au 1^{er} vœu serait évidente. Il n'en n'est rien. Pour les élèves souhaitant partir en apprentissage, c'est la même chose ; il n'est pas facile de trouver une entreprise qui assurera la formation de vos enfants (bon nombre annulent au dernier moment)

En conséquence, nous invitons chaque famille à formuler **trois VŒUX (pré-inscriptions)**.

PRÉSENTATION DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (D.N.B.)

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

Les huit domaines du socle à maîtriser à la fin du collège

Domaines du socle		Niveau de maîtrise (de 10 à 50 points)
D.1.1	Comprendre et s'exprimer en français à l'oral et à l'écrit	
D.1.2	Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale	
D.1.3	Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques	
D.1.4	Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	
D.2	Les méthodes et outils pour apprendre	
D.3	La formation de la personne et du citoyen	
D.4	Les systèmes naturels et les systèmes techniques	
D.5	Les représentations du monde et les activités humaines	

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4 SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5 ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

- DE 480 POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS
MENTION
BIEN

+ DE 640 POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine.

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.